

MOUVEMENTS SOCIAUX,
ESPACES PUBLICS
ET USAGES D'INTERNET

31

Dès les années 1990, la diffusion des technologies numériques d'information et de communication (TNIC) a initié un ensemble de réflexions quant à ce que leurs usages pouvaient éventuellement modifier dans l'implication des citoyens, la mobilisation du consensus (et de l'action), ainsi que dans la construction publique des revendications portées par les acteurs de la conflictualité sociale. Cet intérêt s'est d'ailleurs trouvé renforcé à mesure que la sphère de l'action publique a multiplié son recours à des dispositifs participatifs visant à impliquer les membres de la société, bien au-delà des seuls experts et spécialistes, sur la base d'une construction procédurale et discursive de la légitimité décisionnelle. L'informatique connectée est alors apparue comme permettant d'installer concrètement des formes de gouvernance plus adaptées à une société qui, dorénavant, serait, selon certains, plus horizontale et décentralisée.

Mais l'*espace public* est aussi un espace physique de coprésence où des individus se rendent visibles les uns aux autres, se croisent et, éventuellement, entrent en relation et communiquent. Les mouvements d'occupation des places, s'ils se sont tous appuyés de manière conséquente sur les moyens d'information et de communication offerts par internet, ont en outre démontré l'importance, parfois un peu oubliée, des phénomènes de socialisation ordinaires qui contribuent également à la production d'une opinion qui ne serait plus essentiellement indexée aux espaces publics de la représentation nationale et des médias dominants ou alternatifs. Ce sont aussi les sociabilités les plus directes, en présence, qui fondent le processus pluriel de construction des opinions individuelles,

des formes de l'appartenance, du lien social et de la participation. « La critique du centralisme, l'affirmation des différences, des singularités sociales et régionales : changer la vie, changer la société¹ », ne sont pas des éléments de langage qui apparaissent avec le Web 2.0. Le « participatif » et la mobilisation de la « société civile » à la base (« par le bas ») constituent un modèle culturel et politique de relation sociale qui est une alternative somme toute « classique » – c'est-à-dire ancienne – en vue de redéfinir les fondements de l'espace démocratique. Toutefois, Bernhard Rieder et Nikos Smyrnaioi soulignent que cet assemblage de logiques d'information et de communication, de discussions et de commentaires, se voit effectivement renforcé par les possibilités ouvertes par les médias numériques². Ceux-ci dessinent un écosystème d'*infomédiation sociale de l'actualité* qui repose sur les interactions des internautes, lesquelles sont diversement configurées par les programmes d'action des dispositifs sociotechniques qui les rendent possibles. S'intéressant plus spécifiquement à Twitter, Rieder et Smyrnaioi montrent toute la diversité des usages des contenus tweetés qui, par ailleurs, peuvent s'avérer restreints et faire l'objet d'un niveau de reprise particulièrement élevé, y compris en dehors du dispositif de production original. Ils peuvent en effet être déportés sur d'autres espaces médiatiques, éventuellement y subir des transformations notables et servir de carburant symbolique aux conversations ordinaires. Aussi s'agit-il de s'interroger sur la manière dont la reconfiguration de l'écosystème médiatique (presse, audiovisuel, réseaux) et l'émergence d'outils numériques de formalisation de l'opinion publique participent de l'évolution des formes de démocratie, notamment de celles qui traversent la conflictualité sociale et ses communautés d'action. Il s'agit également de déplacer l'attention pour les espaces médiatiques de la *polis*, mixant intérêts politiques et marchands, vers un intérêt pour les sphères publiques autonomes valant d'abord pour ceux qui portent les combats sociaux qui en sont à l'origine. La production symbolique relève d'une politique de la représentation, mais aussi d'une problématique de l'*agency* et de l'*empowerment*, c'est-à-dire de capacités à agir. Produire du symbolique, le mettre en visibilité, en discussion, peuvent concourir à l'obtention de nouvelles capacités pratiques d'action (penser, agir, sentir), de subjectivation et d'individuation.

1. Paul Beaud, « Les nouvelles frontières de l'espace public », *Réseaux*, n° 22, 1987, p. 22.

2. Bernhard Rieder et Nikos Smyrnaioi, « Pluralisme et infomédiation sociale de l'actualité : le cas de Twitter », *Réseaux*, n° 176, 2012, p. 105-139.

ASSEMBLÉES, CONSENSUS ET REFUS DU LEADERSHIP

L'occupation d'espaces du domaine commun, notamment urbains, et surtout de la rue, relève des répertoires traditionnels de la contestation. Les *mouvements sociaux urbains* ont été beaucoup étudiés, en particulier sous l'angle des modalités pratiques de réquisition de certains espaces publics (et privés), dont quelques-uns pouvaient être autorisés, tandis que d'autres étaient interdits ou réservés (par exemple les lieux et transports publics). L'émergence des « mouvements de crise », dont l'une des modalités privilégiées de mobilisation a été la prise de possession de vastes lieux publics (places, parcs, friches industrielles, etc.), a relancé un ensemble de réflexions sur ce répertoire d'action faisant écho à la demande d'une démocratie plus participative. Les assemblées de quartiers et de places sont en effet devenues des lieux emblématiques de la contestation de l'hégémonie sociale, culturelle et politique, mais également des « espaces d'expérience »³, de partage et de création d'affinités électives favorisant la construction d'identités politiques. Les phénomènes d'occupation ont également invité la recherche à penser les nouvelles dialectiques entre espaces publics physiques et espaces publics médiatiques (numériques).

33

Paolo Gerbaudo estime, par exemple, que les « mouvements de crise » ont, entre autres choses, pour caractéristique de développer des usages substantiels des sites de réseaux sociaux (*social network sites*, SNS)⁴. Si le mouvement altermondialiste s'appuie largement sur une série de médias autonomes, notamment constitués à partir de briques de logiciels libres (par exemple SPIP), les mouvements d'occupation des places ont, quant à eux, plutôt eu recours aux SNS (Facebook, Twitter, etc.), en particulier pour mobiliser sur le principe de l'agrégation et du *mass sit-in*, permettant ainsi la tenue de rassemblements massifs d'individus occupant des lieux publics. Les réseaux sociaux ont également joué un rôle essentiel durant les « printemps arabes », entre autres pendant la révolution tunisienne de 2011. Plus l'état d'un pouvoir répressif aux abois se desserrait, plus les images, informations et débats sur les soulèvements ont circulé en temps réel, affectant encore davantage la puissance du régime vacillant. Le fonctionnement parallèle *en* réseau et

3. Kevin McDonald, *Global Movements: Action and Culture*, Oxford, Blackwell, 2006; Geoffrey Pleyers, « From Facebook Movements to the City Square Movements », *OpenDemocracy.net*, 3 avril 2014.

4. Paolo Gerbaudo, *Tweets and the Streets: Social Media and Contemporary Activism*, Londres, Pluto Press, 2012.

sur réseaux a donc facilité l'engagement de sujets révolutionnaires aux profils et aux ancrages locaux pourtant hétérogènes, tout comme l'émergence d'analyses et de sensibilités communes, ainsi que la coordination d'actions concertées. D'aucuns considèrent donc internet comme un des lieux importants du développement des pratiques de coordination et de contestation favorisant l'ouverture, l'horizontalité et l'implication d'un grand nombre de citoyens au cœur d'actions directes.

34 Ces formes de contestation sociale ont donc développé, concomitamment, des pratiques d'assemblée et de débat publiques liées à l'occupation d'espaces à la fois physiques *et* numériques, fonctionnant selon une même structure horizontale censée faciliter une mise en visibilité et une participation ouverte à tous les volontaires, ainsi que l'amenuisement des phénomènes de leadership. Les technologies numériques et tout particulièrement les réseaux sociaux ont été ainsi largement utilisés pour diffuser les informations utiles à la lutte et coordonner des actions directes. Pour autant, les espaces numériques, comme les places occupées, répondissent-ils à un mode d'organisation horizontal, n'échappent pas totalement aux prérequis cadrant communément l'expression publique. Les dispositifs de ces « agoras » ne garantissent jamais l'inclusion de tous les locuteurs potentiels. Comme l'évoque Héloïse Nez dans le cas des Indignés madrilènes, les normes les plus classiques de cadrage des débats restent, au sein de ces « nouveaux espaces d'expérience », largement présentes, même sous les nécessités de la prise de décision par *consensus*, qui n'empêche ni les jeux d'influence ni l'expression des inégalités de légitimité⁵. La cohésion interne des mouvements par l'existence de ces espaces d'entente susceptibles de transcender les clivages s'en trouve parfois sensiblement renforcée, mais elle ne procure pas forcément une efficacité plus importante, notamment dans la mesure où les pratiques de démocratie directe requièrent généralement des temps de discussion nettement plus conséquents. Si la structure en réseau facilite, *de facto*, l'engagement et la participation, celle-ci exige néanmoins une implication forte de chaque individu qui y prend (sa) part, ainsi qu'un apprentissage collectif qui ne relève d'aucune évidence. Pour s'insérer au mieux dans la dynamique du mouvement, il convient en effet d'acquérir les compétences nécessaires afin d'assumer les tâches requises pour s'aligner sur l'impératif autogestionnaire.

Bien que les « mouvements de crise » revendiquent l'instauration

5. Héloïse Nez, « Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid », *Participations*, n° 4, 2012, p. 79-102.

d'une démocratie participative conséquente, la distribution de la parole « à tous », et privilégient plutôt l'apprentissage par l'expérience, ils ne peuvent, néanmoins, éviter une certaine forme de professionnalisation, dont l'un des domaines renvoie à la maîtrise de l'informatique connectée. Parmi les savoirs et savoir-faire les plus utiles à l'organisation d'un mouvement, on trouve ainsi de nouvelles compétences telles que l'administration de groupes Facebook, l'animation et la modération des discussions en ligne, ou encore la création de campagnes nationales. Les militants les plus actifs sur internet tendent à se différencier des autres, s'agissant de leur « capital technique », mais aussi, plus étonnamment, par la connaissance, voire l'expertise qu'ils peuvent avoir des contenus numériques qu'ils suscitent et qui transitent sur les interfaces dédiées. Si les « militants » les moins politisés et les moins « connaisseurs » des technologies numériques – ou bien encore ceux qui n'ont tout bonnement pas accès à internet – ne sont pas écartés du mouvement, ils peinent davantage à trouver leur place, notamment à s'investir pleinement dans les espaces de discussion « qui comptent » et à participer aux prises de décision par consensus.

35

Pour mettre *en place* le rassemblement (c'est-à-dire pour faire coïncider la construction d'un espace public symbolique avec des mobilisations dans l'espace physique), il est en particulier nécessaire de produire des récits émotionnels (indignation, colère, fierté, etc.) qui circulent sur les réseaux sociaux et incitent à la contestation *in situ*. Or cette animation du mouvement, si elle peut émerger du collectif, reste, la plupart du temps, prise en charge par des individus que Paolo Gerbaudo nomme des « chorégraphes ». Les militants les plus actifs se trouvent ainsi souvent en situation de surinvestissement, l'organisation des espaces de parole, la régulation des pratiques internes et la logistique décisionnelle pouvant occuper l'essentiel de leur temps et de leur énergie, tandis que ces nécessités en démobilisent d'autres. Par cet investissement conséquent, ils permettent au mouvement social de présenter un degré de cohérence suffisamment élevé en vue de faciliter la participation et la créativité de celles et ceux qui s'engagent. Aussi, l'idée selon laquelle les « mouvements de crise » seraient singuliers en ce qu'ils reposent sur des organisations sans leader (*leaderless networks*) semble pour le moins discutable. Si ces mouvements sont effectivement singuliers en ce qu'ils ne sont pas systématiquement indexés à l'existence et à l'implication préalables d'organisations hiérarchiques et pyramidales, ils n'en restent pas moins traversés par des logiques de leadership qui tiennent à l'apparition de *soft leaders* émergeant des rangs des participants les plus investis à la

fois *online* et *offline*. L'horizontalité et la spontanéité défendues par les « mouvements de crise » ne sont pas résumables à une simple « idéologie », mais en tant qu'éléments d'un horizon d'attente général elles n'empêchent pas la survenue de formes effectives d'encadrement de la dynamique à la base. Or ce qu'il est intéressant de noter est que ces formes de cadrage sont aussi le fait de personnes particulièrement impliquées dans l'usage de l'informatique connectée et plus particulièrement des réseaux sociaux. La nature du leadership tendrait donc à se diversifier et à se déplacer du côté de celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contrôlent ou accompagnent la production, la diffusion et l'appropriation des flux d'information et de communication : « Il y a la nécessité d'un travail caché de mise en scène réalisé par un noyau central d'organiseurs, noyau autour duquel d'autres cercles peuvent progressivement se cristalliser, mais qui sans la présence du premier noyau ne pourraient apparemment pas se cristalliser⁶. »

36

CADRAGES ET CONSTRUCTION DES CAUSES

Les luttes sociales sont aussi des luttes symboliques, idéologiques, dont l'objet est de déconstruire les intérêts et de dénaturiser la *doxa* de l'ordre social, tout en légitimant les résistances qui s'y opposent. Favorisant de nouveaux modes de production, de diffusion et de discussion de l'information, internet est devenu l'espace de mise en publicité le plus visible des combats discursifs menés par les mouvements sociaux, par le biais desquels ceux-ci entendent se livrer à des opérations de *cadrage* du sens, de perception des enjeux, de légitimation de leurs revendications et actions, et de *mobilisation du consensus*. Les technologies numériques permettent en effet que se créent des espaces de construction, de définition, de maintien et de partage de l'injustice sociale et des problèmes politiques, notamment *via* la mise en scène et la circulation de récits et d'arguments qui sont autant d'adresses à partir desquelles peuvent venir s'agrèger des soutiens et des « prenants-part » susceptibles de se mobiliser, éventuellement en proposant, dans le même temps, d'autres cadres d'interprétation au problème posé. Ce travail de cadrage vise aussi à informer l'opinion publique et à pousser les pouvoirs politiques à prendre des décisions allant dans le sens des revendications. Les réseaux sociaux rendent possible, par exemple, de créer un espace d'interlocution autour de productions éditoriales des acteurs les plus mobilisés tout en

6. Paolo Gerbaudo, *Tweets and the Streets*, *op. cit.*, p. 164 (traduction de l'auteur).

réussissant à intéresser des publics plus larges, au point de devenir des espaces de coproduction de sens et de sa matérialisation écrite. Dans le cadre de politiques variées du conflit, l'utilisation d'éléments discursifs a pour objectif essentiel de convaincre, de séduire ou de sensibiliser à des situations d'injustice, de rechercher des formes de consensus ou de consentement, d'élargir l'arène du conflit en fixant les enjeux et les « camps », et de tisser des solidarités.

Les travaux de Mohamed Ben Moussa mettent pour leur part l'accent sur la manière dont les réseaux sociaux ont été utilisés par des mouvements marocains afin de (re)définir la guerre israélienne menée à Gaza en 2009 et de construire la solidarité avec les Palestiniens⁷. Les cadres d'injustice et d'inégalité (« Nous sommes un peuple victime mais uni ») portés à la connaissance des internautes ont ainsi servi à mobiliser de nouveaux militants autour de thématiques larges (droits de l'homme, démocratie, justice sociale et culturelle) qui n'insistaient pas seulement sur l'opposition entre Juifs et Arabes. En ce cas, internet a permis de renforcer la capacité des collectifs marocains à mettre en visibilité leurs luttes, en circulation leurs revendications, et à présenter celles-ci comme une quête de justice, d'égalité et de dignité. De même, Derek Moscato montre comment, au Canada, le mouvement de contestation autochtone Idle No More – « jamais plus l'inaction », en réaction à l'adoption par le gouvernement de Stephen Harper de la loi entraînant la violation de traités ancestraux passés avec les Premières Nations – a notamment utilisé Twitter pour recadrer les débats sur cette loi et, *volens nolens*, changer les perceptions du public quant à ses conséquences sociales et environnementales – alors qu'elle était notamment présentée comme une nécessité économique –, et plus largement quant aux droits et aux conditions de vie des peuples autochtones au Canada⁸.

Sur les sites de réseaux sociaux, le registre narratif emprunte souvent à la dramaturgie, ainsi qu'à la victimisation. Dans le cas des « mouvements de crise », le cadrage le plus utilisé a été celui de l'existence d'une injustice profonde (violation des valeurs démocratiques) allant jusqu'au malaise. Porté par une narration de type existentielle, c'est-à-dire prise en charge par des sujets se racontant à la première personne, ce cadre tire surtout son efficacité du caractère « authentique » des récits ainsi mis en

7. Mohamed Ben Moussa, « The Use of the Internet by Islamic Social Movements in Collective Action: Case of Justice and Charity », *Westminster Papers in Communication and Culture*, vol. 8, n° 2, 2011, p. 54-177.

8. Derek Moscato, « Media Portrayals of Hashtag Activism », *Media and Communication*, vol. 4, n° 2, 2016, p. 3-12.

ligne. La dérogation aux normes attendues de l'argumentation, en particulier celle de la distanciation, censées permettre de rendre compréhensible et acceptable l'expérience narrée, donne à ces histoires un aspect plus poignant et censément plus véridique. Anticapitalistes et anti-européens, les discours produits en ligne se sont également accompagnés d'accusations contre une oligarchie constituée par des « hommes politiques voleurs » mettant à genoux la grande majorité de citoyens. Au travers de cette opposition pouvant paraître simpliste et populiste, les collectifs mettent néanmoins en place la « matrice d'une compréhension commune »⁹ identifiant des responsables-coupables et des victimes. Ils rendent intelligibles le malaise et la cause, justifient le combat à mener, le légitiment, mais opèrent également un réarmement des espoirs : ce qui est explicable et rationnel peut être plus efficacement combattu.

38

Ces opérations de définition et de cadrage – qui ne sont pas nécessairement guidées par des instances organisationnelles ayant préalablement défini des « éléments de langage » – apportent aussi aux mouvements sociaux les moyens d'engager d'autres acteurs dans les conflits, à commencer par les journalistes des médias dominants qui peuvent se prévaloir d'audiences plus massives et qui sont d'utiles relais pour faire circuler les cadres d'interprétation dans d'autres arènes publiques. Aussi, la construction de l'audience sur internet reste, comme au sein des médias traditionnels, dominée par les acteurs centraux des espaces publics, fussent-ils subalternes. Il continue à s'y tramer, avec une autonomie de jeu certes plus grande, une compétition aux règles très asymétriques, afin de rendre visibles les messages venant des marges protestataires de l'action civique. Les « effets d'informations » variés (d'agenda, de cadrage, d'amorçage) qui, couplés les uns aux autres, sont susceptibles de conduire à une éventuelle adhésion des internautes restent globalement mieux assurés par les dispositifs en ligne des organisations qui sont capables de structurer des volumes de données plus importants, de faire circuler plus aisément leurs cadres interprétatifs et de fournir des repères cognitifs plus nombreux et plus ordonnés.

Toutefois, certaines sources alternatives d'information, pourtant en marge des domaines dont elles traitent, peuvent parfois proposer des cadres de perception et d'interprétation qui finissent par peser *via* la conduite d'un travail d'intéressement spécifique. C'est notamment ce que révèlent les travaux de Cécile Méadel à propos d'un collectif de parents

9. Daniel Cefai, « La construction des problèmes publics. Définition de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, n° 75, 1996, p. 51.

d'enfants autistes qui s'empare des technologies numériques pour bâtir un dispositif d'échanges à l'aide duquel ils déconstruisent les définitions de l'autisme prévalant au sein de l'univers psychiatrique, à partir d'arguments scientifiques, d'une expertise collective qu'ils n'ont de cesse d'enrichir, de témoignages, d'indignations morales, etc. La liste de diffusion créée à cette occasion leur sert également d'espace pour débattre de la couverture médiatique accordée à ce problème public et pour s'organiser afin d'informer et d'investir les médias de masse autant qu'ils le peuvent. Les technologies d'internet mises au service de la cause « apparaissent [alors] comme des sortes de laboratoires dans lesquels circulent et sont débattues des informations, se forment des convictions, des identités, s'élaborent des options stratégiques qui pourront être reprises dans d'autres espaces publics¹⁰ ».

Mais les technologies d'internet sont aussi utilisées par des institutions étatiques. Clément Mabi propose, sur ce point, une analyse des plus intéressantes du mode de fonctionnement de la Commission nationale du débat public (CNDP) autour des controverses environnementales¹¹ – tout particulièrement du projet Cigéo, dont le but est de réaliser un centre d'enfouissement en couche géologique profonde afin d'assurer un stockage définitif des déchets radioactifs sur la commune de Bure, en Lorraine. La CNDP est présentée par sa tutelle comme un espace démocratique d'expression citoyenne, permettant d'institutionnaliser une forme précise de participation du public et, en retour, de légitimer une décision et de la rendre socialement acceptable. Clément Mabi rend compte des logiques qui président à l'activation des publics au fil des débats et démontre comment la nature des outils numériques contribue, de fait, à structurer les facteurs d'implication (*concernement*) des participants. Il insiste notamment sur les processus de cadrage du débat et sur l'efficacité normative du *design* des dispositifs de participation mis en place par les autorités publiques qui en définissent aussi la portée politique. Il met enfin en lumière le fait que, si certains opposants au projet refusent de participer aux débats en ligne et mettent en place des dispositifs de débat alternatifs afin de construire et de rendre visibles leurs propres critiques en ligne, d'autres « jouent le jeu » et en profitent pour déconstruire les arguments des pouvoirs publics en faveur du projet.

39

10. Cécile Méadel, « Le spectre “psy” réordonné par des parents d'enfants autistes. L'étude d'un cercle de discussion électronique », *Politix*, vol. 1, n° 76, 2006, p. 81.

11. Clément Mabi, *Le Débat CNDP et ses publics à l'épreuve du numérique : entre espoirs d'inclusion et contournement de la critique sociale*, thèse, Université de technologie de Compiègne, 2014.

De même, le cas du projet d'installation d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes est, à cet égard, tout à fait instructif. Il permet, d'une part, de considérer le rôle joué par la création d'espaces de dialogue « innovants » dans le processus de participation et d'engagement des citoyens et, d'autre part, de saisir la manière dont une mobilisation « réussie » – plusieurs collectifs décident d'installer là une « zone à défendre » (ZAD) – parvient à transformer une cause locale en enjeu national. Clément Mabi montre, en particulier, comment les dispositifs d'information et de débats structurent le processus d'institutionnalisation du problème et agissent à la manière de normes contraignantes dont l'objectif est de parvenir à une décision socialement acceptable. Si les dispositifs mis en ligne par les pouvoirs publics ont vocation à favoriser la participation du public, ils ne créent jamais vraiment les conditions d'échange entre citoyens et experts, permettent rarement la reformulation du problème public dans l'intérêt collectif et, finalement, renforcent plutôt la place dominante des administrations publiques, bien que le débat en ligne semble également rendre possible l'expression d'une plus grande diversité d'opinions. Dans le cadre de la mobilisation à Notre-Dame-des-Landes, les citoyens semblent avoir trouvé, dans les discussions sur internet, une variété plus importante de points de vue sur le problème, comparée à ce qu'il en est dans les débats hors ligne, où les acteurs politiques et associatifs, « pro » ou « anti », ont eu tendance à monopoliser la parole et à exclure les acteurs moins familiers de la prise de parole publique.

40

UN NOUVEL ESPACE PUBLIC ?

Force est de constater que les espaces ouverts récemment par internet reposent sur une défiance marquée vis-à-vis des prérogatives d'accès à la publicisation réservées aux grands médias et des logiques de légitimation de la *chose publique* qui en découlent. Construites contre l'espace public médiatique traditionnel, les expressions citoyennes qui s'appuient sur la dimension participative du Web font émerger des arènes publiques où se donnent à voir des référents sémantiques alternatifs aux formes narratives des médias dominants. Ces arènes peuvent être appréhendées comme une forme de réponse citoyenne à l'évolution d'un espace public médiatique qui tend, selon Jürgen Habermas, à se soumettre « à des contraintes de sélection toujours plus puissantes¹² », à réserver la prise de parole à

12. Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (1962), Paris, Payot, 1993, p. xvi.

quelques individus et à envisager ses publics comme de simples destinataires. Les dispositifs que mettent en place les mouvements sociaux proposent d'autres entités signifiantes, d'autres modes d'expression, en se construisant comme des espaces de débats et d'échanges permettant que se développent des pratiques de délibération moins respectueuses des conventions du débat public tel qu'il apparaît en particulier au sein des médias. Ils développent *de facto* des proximités avec des communautés sociotechniques variées à partir desquelles il devient possible que se déploie une plus forte hétérogénéité de formes et de contenus de la discussion citoyenne et que s'initie un modèle de publicité réservant une place non négligeable à des activités collectives de réception et de construction sociales d'univers de sens singuliers.

Aussi, internet est assez souvent décrit comme le lieu d'un « nouvel espace public » assorti à l'exercice d'un idéal participatif, où seraient fondamentalement mises en *publicité* et en circulation des idées et des opinions autour desquelles se créeraient des débats publics et des communautés d'action. Après l'ère des salons, des cafés, de la presse d'opinion et des médias de masse, la période se caractériserait donc par l'émergence de nouveaux territoires symboliques qui viendraient s'ajouter au répertoire des « places » où s'actualise l'usage public des opinions privées. À distance des examens pressés qui ont tendance à faire d'internet la nouvelle panacée de la démocratie à l'ère du numérique, il faut néanmoins reconnaître le rôle que celui-ci joue dans l'évolution structurelle des modalités d'apparition publique. Ce qu'il semble important de souligner est qu'avec internet les formes d'expression politique s'ouvrent à des échanges qui déformalisent le débat public le plus conventionnel. Les espaces d'interlocution numériques semblent, en effet, aller dans le sens d'un élargissement du périmètre politique du débat en rendant possibles des formes de discussion publique qui reposent moins nettement sur une césure entre les espaces de réception de l'information et ceux de la participation civique aux débats. L'impératif de distanciation propre à la régulation de la parole au sein de l'espace public médiatique « traditionnel » tend à s'amenuiser pour laisser place à des modalités d'expression nettement plus libérées des cadrages liés à la nécessité d'un exercice tenu de la raison argumentative. Cet abaissement des normes de la prise de parole politique ne garantit pas, pour autant, un gain d'intelligibilité ou de maîtrise des enjeux politiques pour un internaute qui, avant d'être mobilisé comme citoyen, est d'abord un usager de l'informatique connectée, consommateur d'espaces et de contenus symboliques allégés des contraintes énonciatives habituelles de la *publicité* politique.

Il existe, dans la littérature anglo-saxonne, un nombre conséquent de travaux qui examinent les usages sociaux des contenus informationnels en ligne pour mettre en évidence la manière dont les consommations médiatiques rencontrent et structurent les activités civiques et de mobilisation. On trouve par exemple, chez Robert Putnam, l'idée selon laquelle la consommation des médias électroniques conduirait à un recul de la participation civique¹³. Le fait qu'aujourd'hui chaque personne ait la possibilité de se créer un dispositif d'information et de communication en ligne individualisé donne à penser qu'il y aurait un risque quant à une consommation de contenus médiatiques attachée à des préoccupations de plus en plus personnelles, renforçant un éloignement des questions civiques de portée plus générale. Pourtant, d'autres travaux montrent, *a contrario*, que les internautes sont susceptibles de rencontrer en ligne une diversité plus marquée de profils sociaux et culturels de contributeurs que celle à laquelle ils pourraient être confrontés hors ligne¹⁴. Certaines recherches mettent également en lumière l'influence positive des médias numériques sur l'intérêt des citoyens pour les questions politiques, l'engagement civique et la confiance dans les institutions politiques. Pippa Norris souligne ainsi le fait que les consommateurs les plus conséquents de médias numériques se trouveraient aussi être les plus engagés dans les affaires publiques et les mouvements sociaux, puisque l'exposition répétée à l'actualité agirait de manière positive sur la compréhension, mais aussi sur la capacité et la motivation à s'engager dans la vie politique¹⁵. Cette thèse doit toutefois être relativisée dans la mesure où ce serait davantage les consommateurs déjà investis dans des démarches citoyennes actives et les actions protestataires, et ayant préalablement acquis les capitaux nécessaires pour s'y adonner (culturel, social, économique, etc.), qui seraient en fait les premiers bénéficiaires de l'abondance de l'offre informationnelle dans l'espace numérique.

Par ailleurs, la structure même de l'espace du Web, largement fragmentée et hétérogène, est parfois présentée comme une potentielle faiblesse pour la construction d'un « véritable » espace public, dont Yochai Benkler estime, par exemple, qu'elle produirait une certaine cacophonie et ferait même du capital économique un facteur déterminant

13. Robert D. Putnam, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York (N. Y.), Simon & Schuster, 2000.

14. Jennifer Stromer-Galley, « Diversity of Political Conversation on the Internet: Users' Perspectives », *JCMC.indiana.edu*, 2003.

15. Pippa Norris, *A Virtuous Circle: Political Communications in Postindustrial Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

dans la capacité des producteurs à gérer l'attention de leurs publics¹⁶. Rares resteraient ainsi les sites à pouvoir attirer de très nombreux internautes, la plupart d'entre eux n'étant susceptibles de produire que des audiences pour le moins modestes. La question de la fragmentation et de la multiplicité des espaces de discussion en ligne soulève le problème des liens existant entre les espaces publics numériques et les centres de prise de décision – à l'instar des organisations civiques transnationales qui, comme nous l'avons vu, grâce à internet, s'organisent à l'échelle mondiale avec une facilité accrue, tiennent et se nourrissent de nombreux débats, mais n'ont finalement que bien peu de poids sur la mise en œuvre effective des politiques internationales. Contrairement aux espaces publics *forts* où des décisions sont prises, les espaces publics en ligne sont plutôt *faibles* : ils offrent certes la possibilité de construire des opinions communes et des identités collectives, mais sans nécessairement présenter de charge délibérative en dehors même des structures organisationnelles qui les aménagent.

43

DES CONTENUS POLITIQUES RELATIONNELS

Néanmoins, force est de constater que le débat public le plus ordinaire trouve, sur internet, des ressources autres que celles attachées aux « espaces de savoirs locaux » qui lui étaient jusqu'alors dédiés, c'est-à-dire, pour l'essentiel, liées « à des milieux de sociabilité institutionnalisés (local, professionnel, associatif) »¹⁷. Nous avons, ailleurs, insisté sur le fait que les zones de débats collectifs implémentées sur les sites d'information (forums, espaces de commentaire, etc.) autorisent l'ouverture à des territoires plus distants et notamment la mobilisation de liens inédits liés à l'actualité¹⁸. Les dispositifs couplant information et lieux de discussion permettent en effet l'émergence d'espaces de connexion où les contenus publiés peuvent être repris, discutés et travaillés par différentes opérations dont le réseau des réseaux simplifie potentiellement certains des accomplissements pratiques. Les espaces d'interlocution de la production d'informations citoyennes vont dans le sens d'un élargissement

16. Yochai Benkler, *La Richesse des réseaux. Marchés et libertés à l'heure du partage social* (2006), Lyon, PUL, 2009.

17. Bastien François et Érik Neveu, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », in *id.* (dir.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, PUR, 1999, p. 50.

18. Julie Denouël, Fabien Granjon et Aurélie Aubert, *Médias numériques et participation. Entre engagement citoyen et production de soi*, Paris, Mare & Martin, 2014.

du périmètre politique du débat. Ils se présentent comme les supports de séquences de discussion qui participent de pratiques s'éloignant des formes les plus instituées de discussion publique en ce qu'elles reposent nettement moins sur une césure entre les espaces de réception de l'information et ceux de la participation civique aux débats. Aussi est-il opportun de remarquer que les expressions politiques en ligne participent, avec plus ou moins de succès, au renouvellement des formats d'énonciation, comme à celui des espaces d'interlocution. Elles contribuent en effet à faire évoluer les modalités de production de l'espace public et sont en cela l'un des vecteurs du changement au sein de l'économie de la représentation médiatique. Dans un travail s'appuyant sur un corpus de près de trois millions de tweets échangés durant la mobilisation des Indignados, par cinq cent mille utilisateurs, Narseo Vallina-Rodriguez et ses collègues révèlent, par exemple, que les hashtags les plus populaires et les principaux comptes ont été le moteur essentiel de la production de discours et de débats autour des manifestations¹⁹.

En ce domaine, le rôle des technologies numériques n'est jamais aussi probant qu'au sein des sociétés où les marges de liberté (d'expression) et d'initiative des personnes isolées et des groupes organisés sont moindres. Celles-ci peuvent notamment supporter des formes de résistance quotidienne difficiles à mettre en œuvre dans des contextes où, comme en Iran, les formes de résistance régulière et publique sont systématiquement soumises à d'importantes répressions. En ces cas, le Web est susceptible de contribuer à faire exister des espaces de discussion certes fragmentés mais qui préservent l'exigence du débat rationnel, et à partir desquels « peut se produire une libre créativité sociale capable de rompre avec les routines, une effervescence toujours possible grâce à laquelle les énergies réflexives et inventives [sont potentiellement en mesure de] s'épanouir²⁰ ». La discussion civique, quand bien même ne refléterait-elle que les seuls intérêts d'une organisation ou d'un groupe social particuliers, porte, la plupart du temps, un potentiel politique plus large. Lorsque ces intérêts entrent en conflit avec ceux d'un autre groupe social, le « commun politique » se manifeste alors et les discussions en ligne peuvent s'articuler à des sphères publiques ayant davantage de capacités pratiques à organiser le changement social. Par ailleurs, il faut noter que la production

19. Narseo Vallina-Rodriguez *et al.*, « *Los Twindignados: The Rise of the Indignados Movement on Twitter* », in *Proceedings of the 2012 ASE/IEEE International Conference on Social Computing*, Washington (D. C.), IEEE Computer Society, 2012, p. 496-501.

20. Stéphane Haber, *Jürgen Habermas, une introduction*, Paris, Pocket-La Découverte, 2001, p. 236.

de contenus politiques reste soumise à une guerre de visibilité visant à l'inscrire sur l'agenda médiatique. Si internet tend à faire disparaître la barrière des professionnels (journalistes, rédacteurs en chef) dans la sélection et la hiérarchisation des informations méritant d'être diffusées à une large échelle, il faut néanmoins, pour se faire entendre sur la Toile, s'engager dans des pratiques autopromotionnelles complexes, voire virtuoses. Autrement dit, la mise à disposition de contenus symboliques (productions originales ou reprises de textes, d'images, de sons, agrégations de signifiés, commentaires, etc.) peut être également considérée comme entretenant un lien étroit avec des logiques de production de publics qui relèvent de « nouvelles manières d'attacher les personnes à leurs œuvres dans l'espace public numérique²¹ ».

Les contenus délivrés n'acquièrent en effet une efficacité que s'ils rencontrent des sujets susceptibles de s'y intéresser, de les discuter et / ou de les diffuser à leur tour. C'est seulement en trouvant des relais relationnels et en se servant des dynamiques communicationnelles que ces derniers sont en mesure de délivrer leur potentiel citoyen, lequel ne peut être par ailleurs rabattu sur la seule capacité à inscrire les contenus publiés dans un système d'interlocution en ligne ouvert au plus grand nombre. Il faut cependant remarquer que les mouvements sociaux façonnent de plus en plus des dispositifs en ligne complexes, qui s'appuient sur des systèmes de gestion de contenu (*content management system* : sites, pages personnelles, blogs, etc.), mais également sur des services permettant de multiplier les contacts, selon des logiques communautaires, promotionnelles ou de gain de notoriété (microblogging, SNS, liens RSS, etc.). Plus encore que pour les blogs, déjà remarquables en ce qu'ils proposent des opportunités relationnelles reposant sur des productions éditoriales par le biais desquelles les individus s'attachent les uns aux autres, les dispositifs multi-étagés des mouvements sociaux dessinent des publics variés, qui restent fragiles et plutôt erratiques, mais qui, pour une part, forment aussi des embryons communautaires fidélisés et investis, travaillant de concert à leur montée en compétence, à la construction collective des opinions, ainsi qu'à la politisation de leurs intérêts à des fins de changement social. *De facto*, certains mouvements populaires récents tendraient à démontrer que les formes de mobilisation informationnelle ayant un caractère décentralisé, immédiat et réactif contribuent à l'intéressement de nouveaux publics et sont susceptibles de donner naissance à des formes d'association dont les activités peuvent dépasser

21. Dominique Cardon *et al.*, « Présentation », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 12.

la production de biens symboliques d'information en ligne, pour s'incarner dans des pratiques hors ligne d'expérimentation et de mobilisation. Ce sont alors de nouvelles scènes de formation collective de la volonté qui émergent, fédèrent des opinions et conduisent *in fine* à des mobilisations capables de donner naissance à des formes d'action politique efficaces. Quand la production alternative d'information réussit à se constituer un public, ce dernier existe d'abord sur un plan symbolique. L'intentionnalité collective et le regroupement prennent forme sur un fond discursif et les membres de ces publics font l'expérience de leur coexistence autour du partage d'un monde commun symbolique. Dans un second temps, le dépassement de cette coalition vers l'action dépend d'autres dynamiques qui ne sauraient être cantonnées aux espaces symboliques, fussent-ils numériques, lorsqu'il s'agit par exemple de s'organiser pour peser sur la définition et la résolution de problèmes publics.

46

*

Bien que partielles, les arènes numériques concourent donc à une réactivation de l'exercice du jugement politique et prolongent les formes historiques de la socialisation réflexive par la discussion. Peut-être davantage qu'au sein des espaces publics médiatiques dominants, les expressions citoyennes en ligne sont porteuses de formes de vigilance critique qui se ressource dans l'expertise distanciée, des savoirs objectivants, mais aussi dans l'expression individuelle et collective de l'expérience et du vécu. Ce qui s'invente sur le Web n'a, à l'évidence, rien d'une révolution formelle qui bouleverserait l'espace public (il faudrait pour cela qu'il s'y substitue), mais cela repose néanmoins sur des modes de sociabilité qui peuvent réactiver le débat d'idées, l'évaluation critique, la contestation et l'élaboration collectives, lesquels autorisent une réflexivité et une mise en capacité des sujets sociaux à devenir des agents plus conscients, plus autonomes et davantage acteurs de leur propre devenir. Après d'autres supports, internet joue un rôle singulier dans l'ouverture et l'actualisation de potentialités sociotechniques permettant aux individus et aux groupes d'exprimer leurs expériences, leurs interprétations, leurs revendications, etc.

R É S U M É

Le développement de luttes sociales organisées pour une large part en réseau (Indignados, Occupy, etc.) et des usages des technologies numériques d'information et de communication concourt à un renouvellement des formes de l'exercice du jugement politique. Internet est notamment devenu l'outil indispensable à la mise en publicité d'expressions citoyennes variées (expertises distanciées, témoignages, etc.) et soutient les dynamiques d'élargissement de la participation politique.

